



97098 - Il meurt entaché d'un' souillure majeure

question

Comment juger celui qui meurt entaché d'un souillure majeure?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, le fait de mourir alors qu'on traîne une souillure majeure ne reflète ni la faiblesse de la foi de l'intéressé ni ne constitue une fin malheureuse, si toutefois la souillure résulte d'une cause licite comme un rapport sexuel avec son épouse ou un songe. Hnazala (P.A.a) subit le martyre alors qu'il traînait une souillure et fut lavé par des anges. Son histoire est bien célèbre parce qu'elle est rapportée par Ibn Isaac et d'autres l'ont rapportée après ce qu'al-Hafez ibn Hadjar (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit dans Fateh al-Bari.

At-Tabarani a rapporté après Ibn Abbas (P.A.a) que Hamza (P.A.a) subit le martyre alors qu'il traînait une souillure majeure. Pour Ibn Hadjar, la chaîne de transmission du hadith ne comporte aucun inconvénient.

Deuxièmement, quand un homme meurt alors qu'il traîne une souillure ou qu'une femme meurt pendant son cycle menstruel, le mort ou la morte doit être lavé(e) une seule fois car un tel lavage se substitue au bain à prendre suite à une souillure majeure et à la fin des règles. C'est parce qu'il y a là la réunion de deux causes nécessitant la prise d'un bain (rituel): la souillure consécutive à l'acte sexuel ou la fin des menstrues et la mort, cas où un seul lavage suffit. C'est comme la réunion de plusieurs causes nécessitant les ablutions, comme le pé, l'urine et le sommeil profond. Il suffit dans ce cas encore de faire les ablutions une seule fois. Voir Kashshaaf al-quinaa (2/87).

An-Nawawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a écrit dans al-Madjmou (5/123): **Selon notre doctrine, quand un homme qui traîne une souillure suite à un rapport intime et une femme**



qui voit ses règles meurent, on les soumet à un seul lavage. C'est ce que disent l'ensemble des ulémas à l'exception d'al-Hassan al-Basri. Pour ce dernier, deux lavages s'imposent. Ibn al-Moundhir dit que seul lui (Hassan) a émis un tel avis.

Allah le sait mieux.